



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n°5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 41
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A L'ASSOCIATION POP
ART

Ne prend pas part au vote : Dominique BRIAT en tant que membre de l'association POP'ART à titre personnel

A l'occasion des vingt ans de la Coopérative de Mai et du fait de l'évolution rapide des technologies scéniques, la Ville s'est engagée dans le nouveau contrat de délégation de service public (2020-2024) à renouveler l'équipement scénique de sonorisation sous la forme d'une dotation annuelle correspondante au coût de location des équipements « lumière ».

Cette compensation est fixée à 40 500 €/an sur la durée du contrat.

Conformément au contrat de DSP et l'article intitulé « *Obligation d'entretien et de renouvellement des biens de la délégation* », « l'entretien, la maintenance et la réparation du matériel d'exploitation de l'établissement sont à la charge du délégataire. Ceux-ci intègrent l'équipement scénique son et lumière ». La collectivité ne conserve donc aucune opération d'entretien ou de maintenance ou de réparation à sa charge sur ce matériel.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé à votre commission d'attribuer à l'association « Pop Art » une subvention d'équipement d'un montant de 40 500 € au titre de l'année 2020.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **09 OCT. 2020**

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la politique culturelle


Isabelle LAVEST

